

Nettoyant moquettes Premium RM 667

Pouvoir nettoyant élevé et formule active efficace contre les saletés venues de l'extérieur, sur tous les types de moquettes classiques. Le système intelligent de changement de couleur indique la durée d'activité du nettoyant.



Propriétés

- Détergent Premium pour tout type de jantes en acier ou en alliage
- Élimine les poussières de freinage, les traces de frottement des pneus, les restes de salage, de neige et de bouille.
- Ne contient pas d'acides et doux aux matériaux
- Très efficace de façon automatique
- atteint les moindres recoins
- temps d'action court
- avec indicateur d'effet actif. La coloration en rouge indique l'action du détergent
- Détergent prêt à l'emploi (RTU)
- Des tensioactifs biodégradables conformément aux normes OECD
- Le corps du flacon est constitué à 100 % de plastique recyclé

Usage et secteur d'application

Roues

Application

- manuel

Caractéristiques techniques

Conditionnements	Unité d'emballage	Références
500 ml	8 Pièce(s)	6.296-048.0

Utilisation

manuel

- Pulvériser à faible distance sur les jantes sèches et froides, puis, selon le degré d'encrassement, laissez agir 1 à 3 min. La coloration en rouge indique l'action du détergent. Ensuite, rincez soigneusement (par ex. avec un appareil haute pression) ou passez dans une station de lavage.

Indications particulières

- Utiliser sur des jantes sèches et froides
- Pour les jantes spéciales, consultez les instructions du fabricant.
- Ne pas laisser sécher la solution sur la surface
- Conserver hors de portée des enfants

Mises en garde et recommandations de sécurité selon les Directives CE

- Mention d'avertissement Attention
- H302 Nocif en cas d'ingestion
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280g Porter des gants de protection.
- P301+P312a EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P501a Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.